

L'EXPÉRIENCE PARENTALE DES MÈRES ET DES PÈRES DE JEUNES ENFANTS AU QUÉBEC

Trois études tirées de
l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants 0-5 ans

Carl Lacharité, Tamarha Pierce, Raquel Sanchez Rodriguez,
Michael Dion-Lévesque, Sylvie Callile, Marleen Baker

Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille
Université du Québec à Trois-Rivières

Décembre 2017

Table des matières

| | |
|---|-----|
| SOMMAIRE | iii |
| INTRODUCTION | 1 |
| LA PROBLÉMATIQUE SOUS-JACENTE AUX DEUX PREMIÈRES ÉTUDES..... | 2 |
| L'EXPÉRIENCE MATERNELLE ET PATERNELLE : PAREILLES OU PAS PAREILLES? | 2 |
| RÉSULTATS..... | 3 |
| FAITS SAILLANTS | 9 |
| CONCLUSION | 10 |
| QUELS SONT LES FACTEURS QUI FAÇONNENT LA « GRISAILLE » PARENTALE? | 10 |
| RÉSULTATS..... | 11 |
| FAITS SAILLANTS | 11 |
| CONCLUSION | 13 |
| LES ACTIONS DE PROMOTION DU RÔLE DE PÈRE AU QUÉBEC : QUI SONT LES PÈRES DE JEUNES ENFANTS QUI Y PARTICIPENT? | 16 |
| PROBLÉMATIQUE DE LA TROISIÈME ÉTUDE..... | 16 |
| RÉSULTATS..... | 19 |
| FAITS SAILLANTS | 25 |
| CONCLUSION | 26 |

SOMMAIRE

En quoi l'expérience du stress et de la pression ressentis par la mère d'un jeune enfant se distingue-t-elle de celle vécue par le père? Quels sont les facteurs qui façonnent le stress et la pression ressentis dans l'exercice du rôle parental chez les parents de jeunes enfants? Qu'est-ce qui caractérise les pères qui participent à des activités de soutien à leur rôle paternel?

Ce sont là les trois questions qui sont examinées dans le cadre des trois études scientifiques, réalisées à partir de la banque de données de *l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants 0-5ans (EQEPE)*, dont nous résumons dans ce document les principaux constats.

En quoi l'expérience du stress et de la pression ressentis par la mère d'un jeune enfant se distingue-t-elle de celle vécue par le père?

- Le stress parental chez les parents d'un jeune enfant relève des difficultés et des tracasseries qu'ils ou elles rencontrent dans leur vie quotidienne. Cela inclut notamment des réactions émotionnelles de manque de contrôle sur ce quotidien et un sentiment d'épuisement, mais également des réactions de manque de temps (pour soi et avec les enfants). Il est intéressant de constater qu'à ces éléments s'ajoutent une perception de difficultés chez l'enfant et une pression auto-imposée.
- L'état de stress parental semble être vécu sur le plan subjectif de manière très similaire par les mères et les pères. On y retrouve les mêmes éléments dans des proportions à peu près semblables.
- La pression que les parents ressentent dans l'exercice de leur rôle relève de deux domaines distincts : la pression provenant de la relation avec l'autre parent et la pression provenant de l'environnement social du parent.
- Une première forme de pression ressentie dans l'exercice du rôle de parent provient du domaine de la relation avec le conjoint.e (ou l'ex-conjoint.e dans le cas des parents séparés) et des critiques que l'autre parent peut lui exprimer.
 - Toutefois, dans le cas des parents séparés, la relation avec l'ex-conjointe suscite un sentiment de pression deux fois plus important pour les pères que pour les mères.
- Une autre forme de pression ressentie dans l'exercice du rôle de parent provient du domaine des autres personnes qui gravitent autour de ce dernier : les membres de sa famille ou de la famille de son conjoint ou sa conjointe, les éducateurs ou enseignants, les professionnels de la santé et des services sociaux et les médias; il faut noter que la perception de l'enfant comme étant difficile et la pression que le parent s'impose lui-même entrent dans la constitution autant de sentiment de pression sociale que dans l'état de stress parental.

- Sur le plan de cette forme de pression, les pères se distinguent des mères sur deux plans : la pression auto-imposée est moins présente, mais la pression qu'ils ressentent de la part des professionnels de la santé et des services sociaux est plus forte.
- Ces deux grandes dimensions de pression ressentie dans l'exercice du rôle de parent sont reliées l'une à l'autre, et ce, de la même façon chez les mères et les pères. Ainsi, lorsqu'un parent rapporte ressentir de la pression dans la relation avec l'autre parent, il a tendance aussi à rapporter ressentir de la pression de son entourage social; cela suggère notamment qu'avant d'être des comportements objectifs de la part de l'environnement d'un parent, cette pression représente la sensibilité de ce dernier aux (ce qu'il fait avec les) messages qu'il ou elle reçoit.
- L'état de stress parental est relié autant à la pression provenant de l'autre parent qu'à la pression sociale.
 - Toutefois, la pression sociale est plus fortement associée au stress parental chez les mères; tandis que pour les pères, c'est la pression provenant de l'autre parent qui est plus fortement associée au stress parental.

Quels sont les facteurs qui façonnent le stress et la pression ressentis dans l'exercice du rôle parental chez les parents de jeunes enfants?

Le stress et la pression provenant de diverses sources ressentis par le parent sont nommés ici un état de « grisaille parentale ». Ces manifestations ne sont pas des indicateurs de difficultés d'adaptation au rôle de parent, mais sont plutôt des formes de malaises qui teintent négativement l'expérience parentale.

- Avoir une moins bonne santé est associé à presque toutes les formes de grisaille parentale examinées dans le cadre de la présente étude : ces parents rapportent se sentir plus stressés, s'imposer eux-mêmes plus de pression, ressentir plus de pression de la part de leur conjoint.e ou ex-conjoint.e, de leurs proches et des professionnels.
- Avoir un enfant qui présente un diagnostic est associé à plusieurs formes de grisaille parentale : ces parents rapportent se sentir plus stressés, s'imposer eux-mêmes plus de pression, ressentir plus de pression de la part de leur conjoint.e ou ex-conjoint.e et des professionnels.
- Être une femme est également associée à plusieurs formes de grisaille parentale : elles rapportent plus souvent être stressées, s'imposer elles-mêmes de la pression, ressentir de la pression de leurs proches et des médias.
- Comparés aux parents ayant de faibles revenus, ceux qui ont des revenus au-dessus du seuil de pauvreté rapportent plus souvent une grisaille parentale sous trois formes : ils rapportent être plus stressés, s'imposer eux-mêmes plus de pression et ressentir plus de pression de la part de leur conjoint.e ou ex-conjoint.e.
- Les parents qui perçoivent leurs revenus comme étant insuffisants ont tendance à rapporter être plus stressés dans l'exercice de leur rôle et ressentir plus de pression de la part de leur conjoint.e ou ex-conjoint.e.

- Comparés aux parents qui ont un diplôme secondaire ou qui n'ont pas de diplôme, ceux qui ont un diplôme collégial ou universitaire ont tendance à rapporter être plus stressés, s'imposer eux-mêmes plus de pression et ressentir plus de pression de la part des médias.
- Comparés aux parents qui sont nés hors du Canada, ceux qui sont nés au pays rapportent être plus stressés, s'imposer eux-mêmes plus de pression et ressentir plus de pression de la part de leurs proches.
- Être un homme est associé à une seule des formes de grisaille parentale : ils rapportent plus souvent ressentir de la pression de leur conjointe ou ex-conjointe.
- Plus un parent est jeune, plus il a tendance à rapporter ressentir de la pression de la part de ses proches.

Qu'est-ce qui caractérise les pères qui participent à des activités de soutien à leur rôle paternel?

Il faut malheureusement prendre acte qu'on connaît très peu de choses sur les pères de jeunes enfants qui s'intéressent et participent à des activités de soutien à l'exercice du rôle paternel offertes dans leur communauté, en particulier ici au Québec. L'*EQEPE* nous apprend des choses à ce sujet.

En ce qui concerne les *caractéristiques sociodémographiques* du père, il est possible de constater que les pères de jeunes enfants qui participent à des activités de soutien à l'exercice du rôle paternel se distinguent des autres pères sur les éléments suivants :

- Ils sont en proportion plus grande à occuper un emploi, mais toutefois en proportion moins grande à travailler 35 heures ou plus par semaine;
- ils rapportent un revenu familial annuel moins élevé et moins d'entre eux perçoivent que ce revenu est suffisant pour combler les besoins de leur famille;
- Ils sont plus nombreux à indiquer qu'ils ne disposent d'aucune mesure de conciliation travail-famille dans le cadre de leur travail;
- Ils sont nombreux à avoir un diplôme collégial ou universitaire;
- Ils sont plus nombreux à vivre en région semi-urbaine par rapport aux deux autres types de régions (urbaine ou rurale);
- Ils sont en proportion plus grande à être nés à l'extérieur du Canada par rapport au fait d'être nés au Québec ou ailleurs au Canada;
- Ils sont simultanément plus nombreux dans la catégorie d'âge la plus jeune et dans celle plus âgée;
- Ils sont plus nombreux à avoir trois enfants ou plus âgés de 5 ans ou moins, mais moins nombreux à avoir deux enfants de ce groupe d'âge (les situations

familiales comportant un seul enfant de cette catégorie d'âge ne diffèrent pas d'un groupe de pères à l'autre);

- Ils sont plus nombreux à indiquer que leur enfant ou plusieurs de leurs enfants présentent un problème identifié.

En ce qui concerne *l'utilisation que le père fait des activités et des services destinés aux familles à l'intérieur de leur communauté*, tous les aspects examinés distinguent les deux groupes de pères. Les pères ayant de jeunes enfants qui participent à des activités qui leur sont destinées se distinguent sur les éléments suivants :

- Ils fréquentent plus régulièrement des lieux publics en compagnie de leurs enfants (sauf pour les piscines publiques);
- Ils s'engagent plus fréquemment dans diverses activités ou services offerts aux familles de jeunes enfants;
- Ils fréquentent plus souvent les lieux où ces activités ou services sont offerts;
- Ils rapportent avoir une meilleure connaissance des activités ou services disponibles dans leur communauté;
- Ils rapportent rencontrer plus d'obstacles dans l'accès aux activités ou services dans leur communauté;
- En particulier, à l'intérieur des activités ou services auxquels ils participent, ils indiquent avoir plus souvent « *l'impression que les pères ne sont pas importants ou pas compétents* ».

En ce qui concerne *l'expérience parentale* du père, le seul aspect qui ne distingue pas les deux groupes de pères est le stress ressenti dans l'exercice de leur rôle. Ainsi, le groupe des pères ayant de jeunes enfants qui ont participé à des activités de soutien à la paternité se distingue de l'autre groupe sur les éléments suivants :

- Les pères s'engagent plus fréquemment dans des pratiques parentales positives quotidiennes avec leur enfant;
- Ils se sentent plus efficaces dans l'exercice de leur rôle;
- Ils se sentent moins satisfaits dans l'exercice de leur rôle;
- Ils ressentent davantage de pression dans l'exercice de leur rôle;
- Ils ressentent un plus grand besoin d'information sur le développement de leur enfant et le rôle parental;
- Ils se sentent davantage soutenus par leur conjointe;
- Ils sont plus satisfaits du partage des tâches familiales avec leur conjointe.

INTRODUCTION

Ce document présente les résultats de trois études réalisées à partir des données populationnelles de *l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants 0-5 ans (EQEPE)*¹ qui s'inscrit à l'intérieur d'un ensemble de travaux découlant de l'initiative *Perspectives parents*, pilotée par l'organisme Avenir d'enfants. Le but de cette initiative est de produire des constats statistiques et qualitatifs permettant de mieux comprendre l'expérience parentale vécue par les mères et les pères du Québec. Un ensemble de catégories d'acteurs est visé par les diverses productions qui émergent de cette initiative. L'une de ces catégories d'acteurs représente les chercheurs dans le domaine de l'enfance et la famille. C'est justement ce que les trois études résumées ici ont comme objectif de toucher ces derniers.

Ainsi, les textes sur lesquels se base ce document constituent des articles scientifiques destinés à être soumis pour publication dans des revues savantes internationales. Ces articles sont rédigés dans le langage et la forme des publications scientifiques et ils restent à peaufiner avant d'être soumis pour publication. Toutefois, nous souhaitons mettre à la disposition des lecteurs potentiels du Québec, et en particulier aux personnes associées au vaste réseau d'Avenir d'enfants, ces travaux sans attendre le processus d'évaluation scientifique inhérent à toute publication dans une revue savante. D'une part, lorsqu'un texte est soumis pour publication, un état de dormance s'enclenche à l'intérieur duquel les auteurs s'engagent à restreindre la circulation de celui-ci tant que le processus d'évaluation scientifique n'a pas atteint son terme. D'autre part, le processus d'évaluation à l'aveugle des textes s'étale sur plusieurs mois, voire sur plus d'une année et parfois même sur deux années, et implique habituellement une révision de leur contenu à partir des commentaires des évaluateurs.

Pourquoi chercher à rendre disponible le contenu de ces textes dans une forme synthétique et à ce moment-ci? La première raison est que nous avons confiance dans les conclusions que nous tirons des trois études. Les éventuelles révisions liées au processus de publication dans des revues savantes risquent peu d'apporter des changements sur ce plan. L'autre raison repose sur l'échéancier relatif à l'initiative *Perspectives parents* et aux objectifs de diffusion et d'appropriation des constats qu'elle contribue à produire. Dans ce cadre, ces textes spécialisés ne visent pas uniquement un public de chercheurs. Leurs conclusions méritent d'être « traduites » – d'aucuns diraient, vulgarisées – pour les acteurs de terrain que l'organisme Avenir d'enfants regroupe. C'est pourquoi nous produisons ici une synthèse accessible à des lecteurs n'ayant pas une formation en recherche.

Les deux premières études portent sur l'état de stress des parents ayant de jeunes enfants et sur la pression ressentie dans l'exercice de leur rôle et sur le même échantillon

¹ Les résultats de cette enquête ont été présentés dans le rapport suivant : Lavoie, A., Fontaine, C. (2016). *Mieux connaître la parentalité au Québec : Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/environnement-familial/egepe.pdf>.

de mères et de pères ayant répondu à *l'EQEPE*. Elles seront donc traitées comme étant complémentaires. La troisième étude s'attarde plutôt aux pères qui, dans *l'EQEPE*, ont rapporté avoir participé à des activités de soutien spécifiquement destinées aux pères. Elle sera présentée dans la dernière section du présent document.

LA PROBLÉMATIQUE SOUS-JACENTE AUX DEUX PREMIÈRES ÉTUDES

Les deux études ont en commun d'examiner certains éléments particuliers de l'expérience parentale, à savoir le stress ressenti par le parent, la pression qu'il ou elle se met sur les épaules dans l'exercice de son rôle et la pression qu'il ou elle ressent de la part de l'environnement qui l'entoure. La première étude se penche sur la question suivante : l'expérience du stress et de la pression ressentis par la mère d'un jeune enfant se distingue-t-elle de celle vécue par le père? La seconde étude examine ce qui influence un parent dans le stress et la pression qu'il rapporte et tente de répondre à la question suivante : quels sont les facteurs qui façonnent le stress et la pression ressentis dans l'exercice du rôle parental chez les parents de jeunes enfants?

Nous résumons dans les sections qui suivent les principaux constats qui sont tirés de chacune de ces études. Nous rappelons que celles-ci s'appuient sur l'analyse des données de *l'EQEPE*, un sondage populationnel qui a rejoint un peu moins de 15 000 parents (environ 8 000 mères et 7 000 pères) vivant avec un enfant âgé de 5 ans ou moins. Notre objectif est d'aller à l'essentiel et de ne pas alourdir la démonstration par des détails scientifiques qui intéressent des chercheurs. Le lecteur intéressé par ces détails est invité à lire les textes de base qui sont présentés dans les autres sections de ce document. Toutefois, nous ne faisons pas l'économie d'être attentifs aux limites inhérentes à chacune des études à l'intérieur du résumé que nous présentons ici.

L'EXPÉRIENCE MATERNELLE ET PATERNELLE : PAREILLES OU PAS PAREILLES?

La situation parentale des mères et des pères est l'objet de nombreuses controverses. Sur le plan social, plusieurs préoccupations reposent sur les inégalités dans le partage, entre les femmes et les hommes, des tâches reliées au rôle de parent. Même si, au Québec, ces inégalités tentent à s'amenuiser depuis les deux ou trois dernières décennies, notamment avec la montée d'un discours social sur l'engagement paternel, il reste encore un bon bout de chemin à faire. Sur le plan du rôle que le père joue dans le développement de son enfant, un important corpus d'études suggère qu'à certains égards, « le père est une mère comme les autres ». Ainsi, placés dans des circonstances semblables, les pères en général se montrent tout aussi compétents que les mères à « mater » leur enfant (en prendre soin, être sensibles à leurs signaux d'attachement, etc.). Toutefois, d'autres études montrent qu'à d'autres égards, « le père n'est pas une

mère comme les autres ». Dès lors, les pères en général ne se comportent pas tout à fait de la même façon que les mères dans les interactions avec leur enfant. L'utilisation différentielle des jeux physiques, par les pères et les mères, est probablement le principal emblème de cette distinction.

Qu'en est-il sur le plan de l'expérience subjective de la parentalité pour la femme et l'homme? Beaucoup moins d'attention a été portée à cet aspect de l'exercice du rôle de parent dans la perspective de comprendre ce que vivent les mères et les pères. Sans vouloir déclencher de polémique, il est tentant d'affirmer que l'expérience parentale est surtout explorée sur son versant maternel et que l'expérience paternelle ressemble à la face cachée de la lune. La plupart des outils d'exploration de l'expérience subjective des parents ont été développés en premier lieu pour permettre aux mères de s'exprimer à ce sujet. Par la suite, ces mêmes outils ont été utilisés pour demander à des pères de témoigner de leur expérience avec la présupposition qu'ils devraient être tout aussi bons avec ces derniers. De plus, certaines manifestations expérientielles en sont venues à être associées étroitement avec l'exercice du rôle de mère. C'est le cas notamment du stress et de la pression ressentis qui ont acquis un statut important dans la description de la réalité des mères d'aujourd'hui. Est-ce que ces phénomènes de stress et de pression sociale occupent la même place dans le monde interne des pères d'aujourd'hui?

Les données recueillies dans le cadre de l'*EQEPE* permettent d'explorer cette question. Pour ce faire, nous avons utilisé les réponses des mères et des pères aux items du questionnaire de l'*EQEPE* qui abordent les phénomènes du stress parental, de la pression auto-imposée et de la pression ressentie de la part de l'environnement du parent (voir Tableau 1).

RÉSULTATS

Pour comprendre la façon dont la mère et le père organisent subjectivement ces divers éléments à l'intérieur de leur expérience, nous devons examiner, séparément pour les mères et les pères, la façon dont ces éléments sont reliés les uns aux autres. C'est un peu comme si on cherchait à déterminer les ingrédients qui entrent dans la recette (du stress ou de la pression) pour la mère et le père – et leur quantité. C'est ce que le schéma présenté à la Figure 1 tente d'illustrer.

La Figure 1 présente la façon dont sont organisés les ingrédients du stress parental pour le père et la mère pris séparément. Il est possible de constater que la forme de l'expérience du stress parental est à peu près semblable pour les deux parents. D'une part, cette expérience contient les mêmes sept ingrédients et, d'autre part, ceux-ci s'y retrouvent dans une proportion semblable.

Tableau 1

Items de l'EQEPE utilisés pour mesurer le stress parental, la pression auto-imposée et la pression de l'environnement social du parent

Stress parental

- J'ai eu l'impression que je devais courir toute la journée pour faire ce que j'avais à faire (*Courir*)¹
- Lorsqu'arrivait l'heure du souper, j'étais physiquement épuisé (*Épuisé*)
- J'ai eu l'impression d'avoir suffisamment de temps libre pour moi (item inversé) (*Pas de temps pour moi*)
- J'ai eu l'impression de ne pas avoir assez de temps à consacrer à mes enfants (*Pas de temps pour enfants*)
- Le comportement ou les difficultés vécues par mes enfants m'ont causé beaucoup de stress (*Difficultés enfants*)
- Les exigences de mon travail se sont répercutées sur ma vie familiale (pour les parents qui travaillent) (*Travail*)

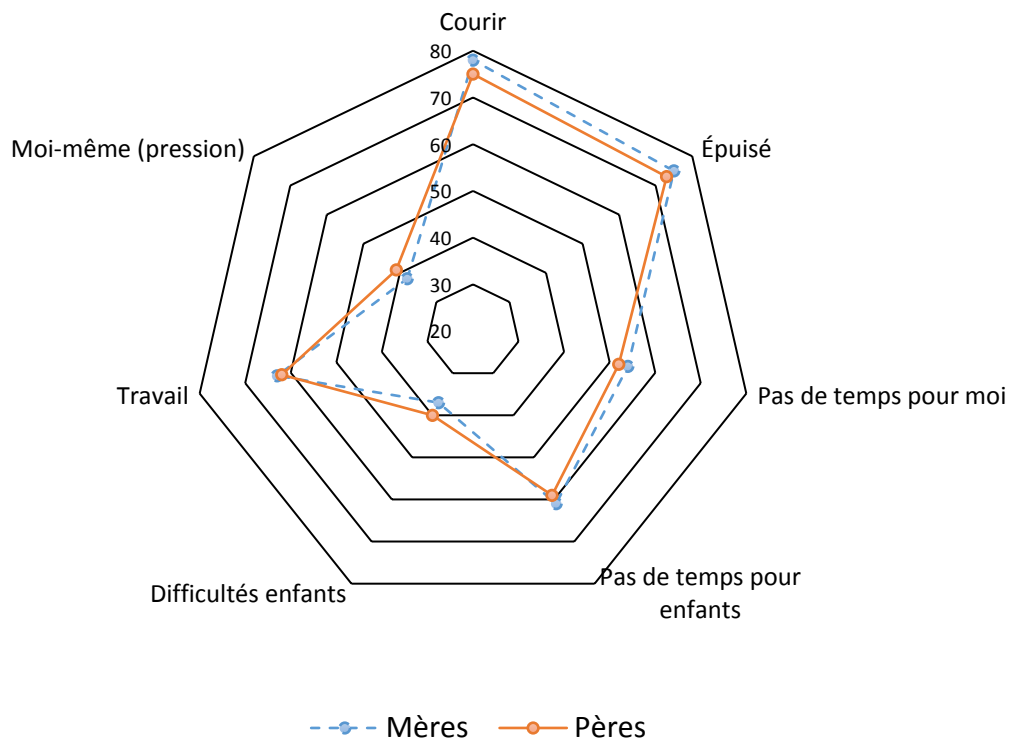
Pression

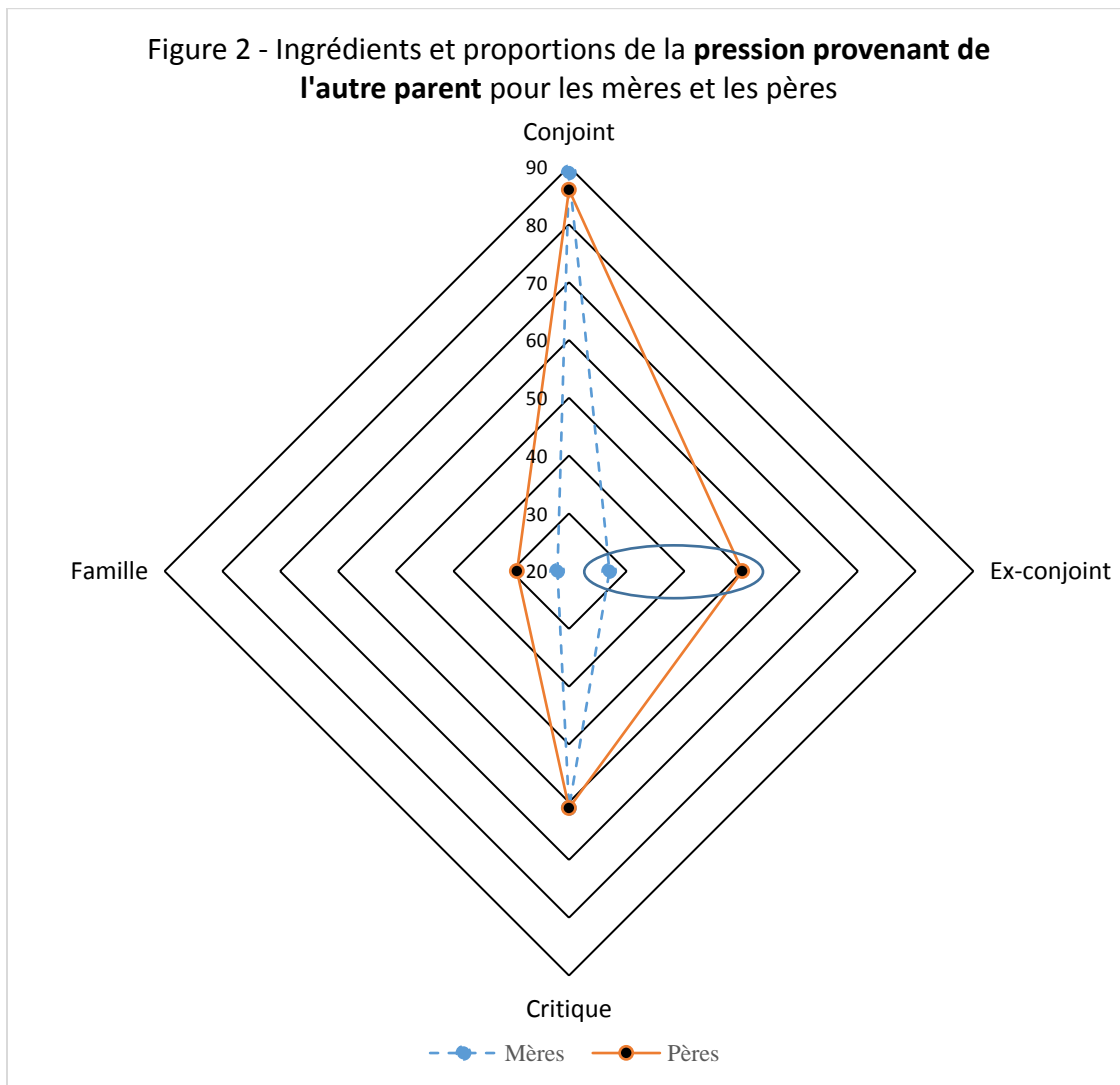
- Au cours des 12 derniers mois, avez-vous ressenti de la pression de la part des personnes suivantes concernant la façon dont vous vous occupez de votre enfant/vos enfants :
 - Moi-même (pression auto-imposée) (*Moi-même*)
 - Mon ou ma conjointe (*Conjoint*)
 - Mon ex-conjoint.e (pour les parents séparés) (*Ex-conjoint*)
 - Votre famille (ou celle de votre conjoint.e) (*Famille*)
 - Les éducatrices ou les enseignants (*Éduc*)
 - Les professionnels de la santé ou les intervenants sociaux (*SSS*)
 - Les médias (*Média*)
- Mon conjoint (ma conjointe) me critique quant à mon rôle de mère/père (*Critique*)

¹ Les expressions entre parenthèses et en italiques représentent les étiquettes servant à désigner les variables dans les figures et tableaux dans le reste du document.

Les résultats des analyses pour la pression ressentie montrent que celle-ci se divise en deux dimensions distinctes : la pression ressentie dans le couple et la pression provenant de l'environnement social. La Figure 2 présente la façon dont sont organisés les ingrédients de la pression conjugale et la Figure 3 présente les ingrédients de la pression sociale. Dans le cas de ces deux dimensions, il est possible de constater que l'expérience des mères et des pères présente des différences de proportions parmi les ingrédients qui entrent dans la « recette ». L'expérience des pères relative à la pression qu'ils ressentent sur le plan conjugal est davantage caractérisée par une pression provenant de l'ex-conjointe (pour les pères séparés). Pour la pression sociale, l'expérience des mères contient davantage de pression auto-imposée tandis que pour les pères, leur expérience est davantage caractérisée par la pression provenant des professionnels de la santé et des services sociaux.

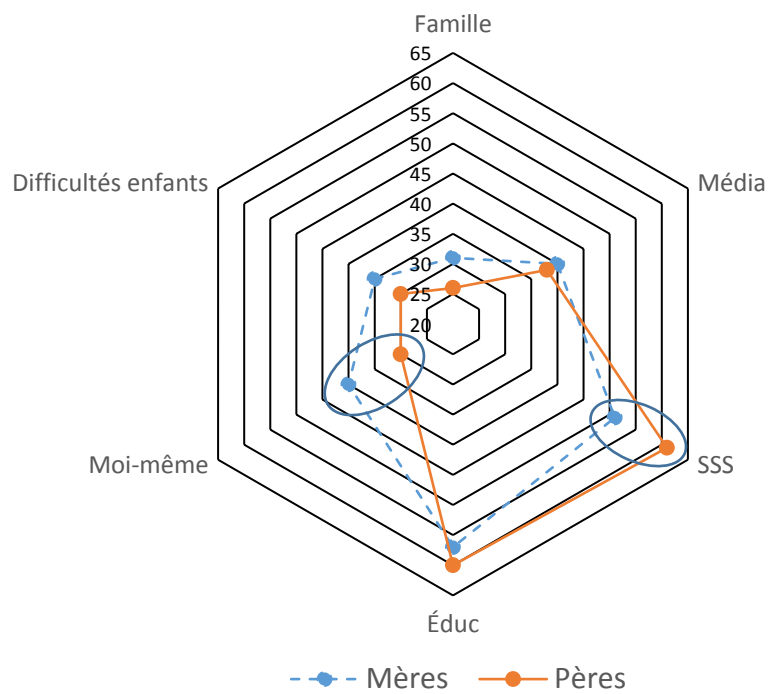
Figure 1 - Ingrédients et proportions du **stress parental** pour les mères et les pères





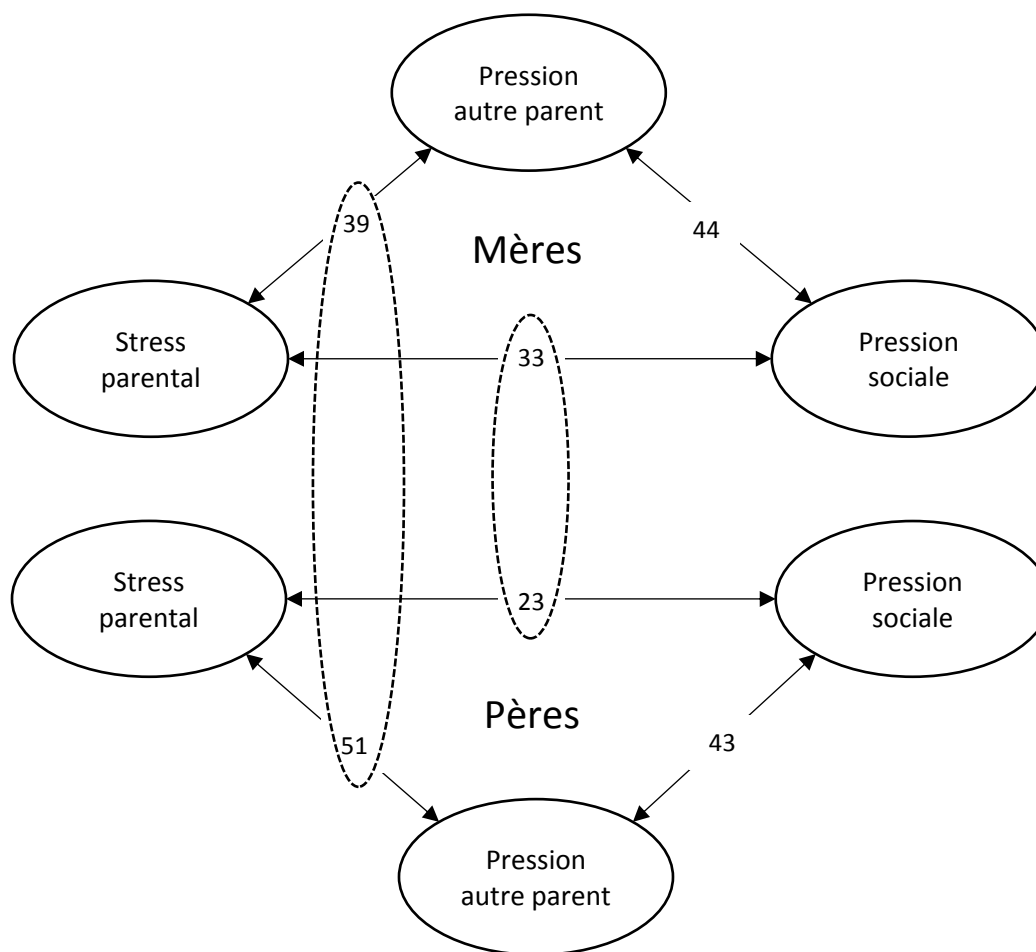
Note : Les points encadrés représentent des différences entre les mères et les pères

Figure 3 - Ingrédients et proportions de la **pression sociale** pour les mères et les pères



Note : Les points encadrés représentent des différences entre les mères et les pères

Figure 4 – Configuration du stress parental, de la pression provenant de l'autre parent et de la pression sociale pour les mères et les pères



Note : Les points encadrés représentent des différences entre les mères et les pères

Lorsqu'on prend du recul et que l'on examine la manière dont sont configurées ces trois dimensions – stress parental, pression conjugale et pression sociale – les unes par rapport aux autres, les résultats montrent des différences entre les pères et les mères quant au degré ou à la force du lien entre les dimensions (Figure 4). Ainsi, le stress parental des mères est à peu près autant relié à la pression qui provient de leur environnement social (33) qu'à la pression provenant de leur couple (39) tandis que pour les pères, leur stress parental est davantage relié à la pression qui provient de leur relation avec leur conjointe ou ex-conjointe (51) qu'à la pression sociale (23).

FAITS SAILLANTS

- Le stress parental chez les parents d'un jeune enfant relève des difficultés et des tracas qu'ils ou elles rencontrent dans leur vie quotidienne. Cela inclut notamment des réactions émotionnelles de manque de contrôle sur ce quotidien et un sentiment d'épuisement, mais également des réactions de manque de temps (pour soi et avec les enfants). Il est intéressant de constater qu'à ces éléments s'ajoutent une perception de difficultés chez l'enfant et une pression auto-imposée.
- L'état de stress parental semble être vécu sur le plan subjectif de manière très similaire par les mères et les pères. On y retrouve les mêmes éléments dans des proportions à peu près semblables.
- La pression que les parents ressentent dans l'exercice de leur rôle relève de deux domaines distincts : la pression provenant de la relation avec l'autre parent et la pression provenant de l'environnement social du parent.
- Une première forme de pression ressentie dans l'exercice du rôle de parent provient du domaine de la relation avec le conjoint.e (ou l'ex-conjoint.e dans le cas des parents séparés) et des critiques que l'autre parent peut lui exprimer.
 - Toutefois, dans le cas des parents séparés, la relation avec l'ex-conjointe suscite un sentiment de pression deux fois plus important pour les pères que pour les mères.
- Une autre forme de pression ressentie dans l'exercice du rôle de parent provient du domaine des autres personnes qui gravitent autour de ce dernier : les membres de sa famille ou de la famille de son ou sa conjointe, les éducateurs ou enseignants, les professionnels de la santé et des services sociaux et les médias; il faut noter que la perception de l'enfant comme étant difficile et la pression que le parent s'impose lui-même entrent dans la constitution autant de sentiment de pression sociale que dans l'état de stress parental.
 - Sur le plan de cette forme de pression, les pères se distinguent des mères sur deux plans : la pression auto-imposée est moins présente, mais la pression qu'ils ressentent de la part des professionnels de la santé et des services sociaux est plus forte.

- Ces deux grandes dimensions de pression ressentie dans l'exercice du rôle de parent sont reliées l'une à l'autre, et ce, de la même façon chez les mères et les pères. Ainsi, lorsqu'un parent rapporte ressentir de la pression dans la relation avec l'autre parent, il a tendance aussi à rapporter ressentir de la pression de son entourage social; cela suggère notamment qu'avant d'être des comportements objectifs de la part de l'environnement d'un parent, cette pression représente la sensibilité de ce dernier aux (ce qu'il fait avec les) messages qu'il ou elle reçoit.
- L'état de stress parental est relié autant à la pression provenant de l'autre parent qu'à la pression sociale.
 - Toutefois, la pression sociale est plus fortement associée au stress parental chez les mères; tandis que pour les pères, c'est la pression provenant de l'autre parent qui est plus fortement associée au stress parental.

CONCLUSION

Jusqu'à quel point l'expérience subjective du stress et de la pression dans l'exercice du rôle de parent est-elle semblable ou différente chez les mères et les pères de jeunes enfants? Les résultats de *l'EQEPE* montrent que la réponse à cette question est plus complexe qu'il n'y paraît en surface. D'une part, l'expérience vécue par les mères, en termes de stress et de pression, et celle vécue par les pères reposent globalement sur un modèle ou une structure très semblable. Il s'agit des mêmes ingrédients. Cependant, ceux-ci n'entrent pas toujours dans la même proportion dans la recette de l'expérience maternelle ou paternelle. Ainsi, lorsqu'on regarde de plus près cette structure globale, on voit apparaître des distinctions notables. Par conséquent, à un autre niveau, l'expérience maternelle et paternelle doit être abordée comme étant différente. Pareil ou pas pareil? Les deux!

QUELS SONT LES FACTEURS QUI FAÇONNENT LA « GRISAILLE » PARENTALE?

On pourrait qualifier les expériences de stress parental et de pression ressentie dans l'exercice du rôle de parent dans le cadre *l'EQEPE* comme étant diverses formes de « grisaille ». En effet, ces éléments rapportés par les parents ne peuvent être compris comme étant des indicateurs de problèmes d'adaptation à la vie parentale avec des jeunes enfants. Ils relèvent davantage de l'inconfort ou du malaise dans l'exercice de ce rôle. C'est pourquoi nous utiliserons ici l'expression de « grisaille parentale » pour évoquer ce domaine de l'expérience des parents de jeunes enfants.

L'objectif principal de cette seconde étude est d'examiner, parmi un ensemble de caractéristiques des parents et de caractéristiques de leurs enfants, les facteurs qui permettent d'expliquer diverses formes de grisaille parentale : le stress parental et la pression ressentie provenant de diverses sources (incluant la pression auto-imposée)

dans l'entourage des parents (voir tableau 1). De plus, le même échantillon de mères et de pères d'enfants âgés de 5 ans ou moins que celui de la première étude est utilisé pour cette seconde étude.

Le tableau 2 présente les caractéristiques des parents et les caractéristiques de leurs enfants qui composent l'ensemble des facteurs qui sont mis en relation avec les formes de grisaille parentale. Comme l'intention est de tenter d'expliquer les manifestations de cette grisaille, plusieurs de ces facteurs ont été codifiés à partir de l'hypothèse générale que plus ils sont présents dans la vie d'un parent, plus le stress et la pression seront élevés. L'étude sert justement à vérifier une telle hypothèse.

RÉSULTATS

La figure 5 présente les caractéristiques qui sont significativement associées aux formes de grisaille parentale examinées dans la présente étude. Il est important de souligner que, malgré que chacun de ces liens soit statistiquement significatif, ils demeurent de faible amplitude. Dits autrement, les résultats montrent des nuances dans l'expérience de grisaille parentale en fonction de ces caractéristiques plutôt que des différences franches entre les divers niveaux à l'intérieur de chacune de ces caractéristiques.

FAITS SAILLANTS

- Avoir une moins bonne santé est associée à presque toutes les formes de grisaille parentale examinées dans le cadre de la présente étude : ces parents rapportent se sentir plus stressés, s'imposer eux-mêmes plus de pression, ressentir plus de pression de la part de leur conjoint.e ou ex-conjoint.e, de leurs proches et des professionnels.
- Avoir un enfant qui présente un diagnostic est associé à plusieurs formes de grisaille parentale : ces parents rapportent se sentir plus stressés, s'imposer eux-mêmes plus de pression, ressentir plus de pression de la part de leur conjoint.e ou ex-conjoint.e et des professionnels.
- Être une femme est également associée à plusieurs formes de grisaille parentale : elles qui rapportent plus souvent être stressées, s'imposer elles-mêmes de la pression, ressentir de la pression de leurs proches et des médias.
- Comparés aux parents ayant de faibles revenus, ceux qui ont des revenus au-dessus du seuil de pauvreté rapportent plus souvent une grisaille parentale sous trois formes : ils rapportent être plus stressés, s'imposer eux-mêmes plus de pression et ressentir plus de pression de la part de leur conjoint.e ou ex-conjoint.e.
- Les parents qui perçoivent leurs revenus comme étant insuffisants ont tendance à rapporter être plus stressés dans l'exercice de leur rôle et ressentir plus de pression de la part de leur conjoint.e ou ex-conjoint.e.

Tableau 2

Items de l'EQEPE utilisés comme facteurs pour expliquer les éléments de l'expérience parentale reliés au stress et à la pression ressentie

| Facteur | Description |
|--|--|
| Sexe du parent | 1. Père 2. Mère |
| Mesure de faible revenu (objectif) | 1. Au-dessus du seuil des faibles revenus 2. Au seuil ou en dessous des faibles revenus |
| Situation économique perçue | 1. Revenus très suffisants 2. Revenus suffisants 3. Revenus insuffisants 4. Revenus très insuffisants |
| Lieu de naissance | 1. Canada 2. Hors Canada |
| Détient un diplôme secondaire ou moins | 1. Non: diplôme collégial ou universitaire 2. Oui: diplôme secondaire ou aucun diplôme |
| Détient un diplôme universitaire | 1. Non : autre diplôme ou pas de diplôme 2. Oui : diplôme universitaire |
| Âge du parent | 1. 21 ans et moins 2. 22-24 ans 3. 25-29 ans 4. 30-34 ans 5. 35-39 ans 6. 40-44 ans 7. 45-49 ans 8. 50 ans et plus |
| Perception de l'état de santé du parent | 1. Excellent 2. Très bon 3. Bon 4. Moyen ou mauvais |
| Nombre d'enfants | 1. Un enfant 2. Deux enfants 3. Trois enfants ou plus |
| Âge du plus jeune enfant dans la famille | 1. Moins d'un an 2. 1 an 3. 2 ans 4. 3 ans 5. 4 ans |
| Diagnostic chez l'un de ses enfants | 1. Non 2. Oui |
| <i>Composition familiale et statut d'emploi</i> | 1. Famille monoparentale sans emploi 2. Famille monoparentale avec emploi 3. Famille biparentale, répondant en emploi, conjoint(e) sans emploi 4. Famille biparentale, répondant sans emploi, conjoint(e) en emploi 5. Famille biparentale, deux parents sans emploi |
| Nombre de mesures de conciliation travail-famille auquel le répondant a accès (<i>pour les parents travailleurs</i>) | 1. Aucune mesure 2. Une mesure 3. Deux mesures 4. Trois mesures 5. Quatre mesures |

- Comparés aux parents qui ont un diplôme secondaire ou pas de diplôme, ceux qui ont un diplôme collégial ou universitaire ont tendance à rapporter être plus stressés, s'imposer eux-mêmes plus de pression et ressentir plus pression de la part des médias.
- Comparés aux parents qui sont nés hors du Canada, ceux qui sont nés au pays rapportent être plus stressés, s'imposer eux-mêmes plus de pression et ressentir plus pression de la part de leurs proches.

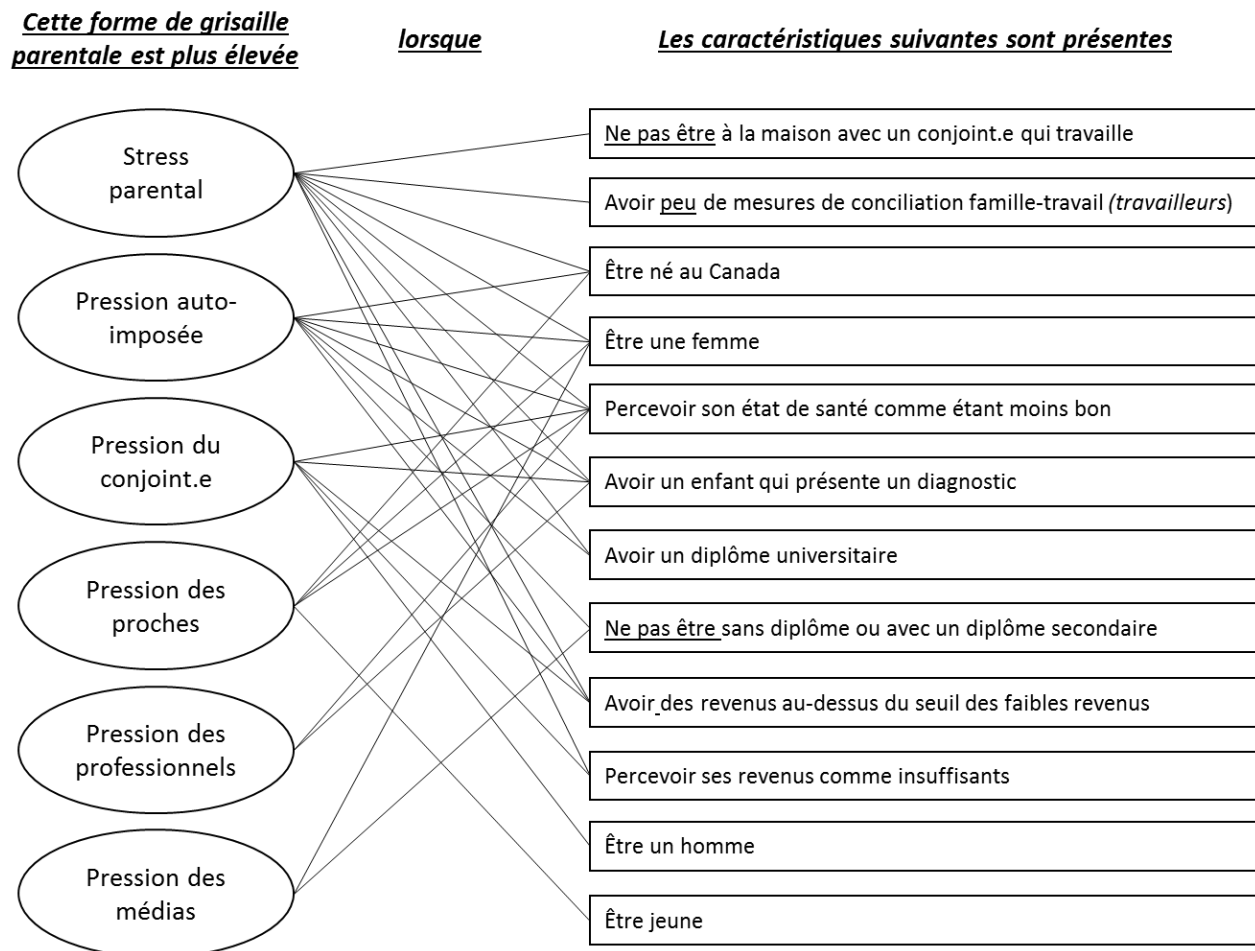
- Être un homme est associé à une seule des formes de grisaille parentale : ils rapportent plus souvent ressentir de la pression de leur conjointe ou ex-conjointe.
- Plus un parent est jeune, plus il a tendance à rapporter ressentir de la pression de la part de ses proches.
- Les parents qui vivent à l'intérieur d'une structure familiale caractérisée par le fait d'être à la maison (sans emploi) et être en couple avec un ou une conjointe qui travaille sont ceux qui rapportent le plus faible degré de stress parental comparés aux autres types de structures familiales.
- Les parents qui travaillent rapportent davantage de stress lorsqu'ils ont accès à peu de mesure de conciliation travail-famille.

CONCLUSION

Les résultats de la présente étude fournissent des indications permettant d'identifier des catégories de parents ayant de jeunes enfants qui sont plus particulièrement affectés par diverses formes de grisaille parentale. C'est le cas des parents qui rapportent se sentir en moins bonne santé et des parents dont l'un des enfants présente des problèmes suffisamment précis ou sérieux pour être diagnostiqués par le dispositif de santé, de services sociaux ou d'éducation. Une attention particulière de la part des organisations de services mériterait d'être portée à l'expérience vécue par les parents lorsque l'un ou l'un de ces facteurs sont présents dans leur vie.

La présente étude confirme les résultats de plusieurs autres recherches au cours des trente dernières années qui montrent que les femmes vivent leur rôle de mère de manière plus difficile que les hommes. La grisaille parentale sous diverses formes reste une expérience féminine. Il faut rappeler que cette observation ne reflète pas tant une différence marquée entre les femmes et les hommes; elle reflète plutôt une nuance qui apparaît entre l'expérience maternelle et paternelle. Cette nuance de gris plus foncé chez les mères de jeunes enfants repose évidemment sur un ensemble de conditions familiales et sociales. Celles-ci relèvent notamment du partage des tâches familiales (notamment dans l'interaction directe avec les enfants, la disponibilité et la responsabilité envers ces derniers) qui n'a pas atteint un seuil qui permettrait d'indiquer qu'il y a une égalité entre les femmes et les hommes. Ces conditions relèvent aussi probablement des représentations sociales qui associent encore beaucoup la réussite sociale des femmes à la façon dont elles jouent leur rôle de mère. Il y a peut-être un lien à faire avec le fait que la pression ressentie de la part de l'autre parent est plutôt rapportée par les hommes. Même si des avancées notables ont été faites au Québec sur le plan de ces deux conditions d'exercice de la parentalité, les résultats de la présente étude indiquent qu'il y a encore du chemin à faire sur ces plans.

Figure 5
Caractéristiques associées à l'expérience de stress et de pression ressentie par les parents



Le niveau de scolarité du parent semble être un facteur qui contribue à la grisaille parentale. Les parents qui poursuivent leurs études au niveau collégial et universitaire rapportent se sentir plus stressés, s'impose eux-mêmes davantage de pression et sont plus sensibles aux messages des médias. Encore là, il ne s'agit pas d'une différence marquée avec les parents qui n'ont pas de diplôme d'études au-delà du secondaire; il s'agit d'une question de nuance. Cependant, cette nuance nous amène à nous pencher plus sérieusement sur l'expérience vécue par la catégorie des parents plus scolarisés. Leur rapport à la parentalité est-il plus rigide ou perfectionniste? Vont-ils chercher moins de soutien de la part de leur entourage ou des organisations de services parce qu'ils se fient davantage sur eux-mêmes, comme si être un bon parent serait être autosuffisant? Sont-ils affectés par une écrasante quantité d'informations, plus ou moins cohérentes, sur ce qu'ils doivent faire et ne pas faire? Ce sont certainement des pistes à explorer dans des recherches ultérieures, mais ce sont également des thèmes de discussions et de réflexion que ces parents peuvent aborder eux-mêmes dans le cadre de rencontres « entre-parents ».

La question des ressources économiques apparaît également comme un facteur à prendre en considération dans la présence de grisaille parentale. Ici, un peu comme pour la scolarité, ce sont les parents ayant des revenus adéquats qui rapportent être plus stressés, s'imposer eux-mêmes davantage de pression et ressentir de la pression du ou de la conjointe. Encore ici, il s'agit d'un effet de nuance. Il est toutefois intéressant de noter que la perception subjective de l'insuffisance des revenus pour combler les besoins de la famille est cependant un facteur de stress parental et de pression ressentie de la part du ou de la conjointe. Cette expérience subjective de manque, qui touche autant les parents avec de faibles revenus que ceux qui ont des revenus dans la moyenne, voire au-dessus de la moyenne, semble être un élément à retenir dans ce qui conditionne la grisaille parentale.

De tous les types de structures familiales examinées dans le cadre de la présente étude, celui qui est associé au plus faible niveau de stress parental repose sur le modèle « traditionnel » de la famille nucléaire : un parent (probablement principalement une mère) à la maison à temps plein (sans emploi) qui vit en couple avec un conjoint qui travaille. De manière plus contemporaine, l'image que cela évoque est celle d'un couple avec un bébé dont l'un des parents bénéficie d'un congé parental après l'accouchement. Il s'agit donc, pour les parents de jeunes enfants, d'une autre nuance à prendre en considération pour expliquer la grisaille parentale (ou sa relative absence). Les résultats de la présente étude suggèrent que l'écart face à un tel modèle augmente sensiblement l'état de stress parental. L'une des questions qui viennent à l'esprit face à un tel résultat concerne la possibilité de choisir une forme de configuration familiale qui se concentre sur l'exercice étendu du rôle parental sans avoir de soucis majeurs liés au revenu familial ou à la conciliation travail-famille. Quels parents de jeunes enfants au Québec peuvent se permettre concrètement ce genre de choix?

Enfin, cette étude montre que l'expérience parentale s'exprime avec... 50 nuances de gris.

LES ACTIONS DE PROMOTION DU RÔLE DE PÈRE AU QUÉBEC : QUI SONT LES PÈRES DE JEUNES ENFANTS QUI Y PARTICIPENT?

PROBLÉMATIQUE DE LA TROISIÈME ÉTUDE

Depuis la sortie du rapport *Un Québec fou de ses enfants* au début des années 1990, l'engagement des pères auprès de leurs jeunes enfants est sorti du domaine de la recherche scientifique pour entrer dans l'espace du discours public. Presque du jour au lendemain, les pères sont devenus des cibles des politiques publiques² et leurs décisions et conduites envers leurs enfants ont commencé à être dignes d'attention de la part des organisations de services et des acteurs professionnels dans les secteurs de la santé et des services sociaux, de l'action communautaire autonome et de l'éducation à la petite enfance. L'ouvrage collectif de Dubeau, Devault et Forget (2009)³ présente une description particulièrement riche du parcours que la société québécoise a accompli en matière de promotion et de valorisation sociale du rôle de père et de l'engagement paternel. Les auteurs ayant collaboré à cet ouvrage décrivent notamment l'émergence d'actions de diverses formes visant à soutenir les pères – quelles que soient leurs caractéristiques personnelles – dans l'exercice de leur rôle : allant de conférences grand public sur les pères et la paternité jusqu'aux groupes de pères en passant par des activités père-enfant et des activités familiales.

Lacharité (2010)⁴, à partir de la quarantaine de dossiers déposés dans le cadre d'un prix provincial visant à souligner l'originalité et l'excellence des actions de promotion de l'engagement paternel, a proposé une modélisation des actions québécoises s'appuyant sur trois dimensions : la conception du rôle du père dans la famille, le rapport entre les pères et les organisations de services et les modes opératoires des actions offertes aux pères.

En premier lieu, de telles actions semblent reposées sur une conception de la paternité qui prend en considération l'aspect multidimensionnel du lien père-enfant. Sur ce plan, les actions proposées abordent un large spectre de dimensions de l'engagement

² Il faut toutefois noter la présence « timide » des pères à l'intérieur des politiques publiques au Québec comme l'a montré récemment une étude à ce sujet : Dubeau, D., Pilon, F., Théorêt, J. (2014). *Inscrire les pères à l'agenda des politiques publiques*. Rapport de recherche. Montréal : Regroupement pour la valorisation de la paternité.

³ Dubeau, D., Devault, A., Forget, G. (2009). *La paternité au XXI^e siècle*. Québec : PUL.

⁴ Lacharité, C. (2010). Vers un modèle québécois des initiatives de valorisation de la paternité. *Bulletin Paternité*, 1, 5-6.

paternel⁵. De plus, l'exercice du rôle de père y est aussi conçu à travers l'articulation avec l'exercice du rôle de mère et tient compte des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes dans la sphère domestique, ce que l'on en est venu à appeler la coparentalité. Également, la conception de la paternité véhiculée par ces actions fait une place importante aux liens que les pères entretiennent avec d'autres hommes ou pères dans leur communauté.

En deuxième lieu, les actions québécoises de promotion de l'engagement paternel semblent être sensibles au fait que les liens entre les pères et les organisations de services destinés aux enfants et aux familles ne vont pas de soi et que des efforts particuliers doivent être déployés pour aplanir de multiples formes de dénivellations sociales et institutionnelles présentes dans l'implantation des activités auprès des pères à l'intérieur des contextes organisationnels (pour les rejoindre, pour les motiver, pour comprendre et reconnaître leurs besoins particuliers, pour adapter les horaires, etc.). Sur ce plan, il semble qu'aucun type d'organisation de services au Québec – établissement public ou organisme communautaire – ne soit à l'abri des obstacles qui restreignent l'accès et l'utilisation de services par les pères.

En troisième lieu, les actions de promotion de l'engagement paternel au Québec reposent plus particulièrement sur deux catégories de modes opératoires : des activités directes auprès des pères et des activités indirectes abordant les thèmes de la paternité et de la coparentalité. D'un côté, les activités directes incluent des groupes de pères, divers types d'activités pères-enfants, des activités collectives mettant en valeur le rôle du père qui sont soulignées par la participation des médias locaux permettant de donner à ces activités un statut d'événement public (par exemple, la Su-père fête, une conférence publique sur la paternité) et des activités de communication entre les pères et des professionnels de la santé (par exemple, des messages mensuels du CLSC, sous forme de cartes postales, envoyés directement au père au cours de la première année après la naissance de son enfant). D'un autre côté, les activités indirectes incluent des initiatives qui ne s'adressent pas directement aux pères, mais qui visent plutôt à modifier l'environnement physique et social dans les organisations de services et les communautés pour que celles-ci soient davantage inclusives des pères (par exemple, introduire des images de pères avec leur jeune enfant sur les murs de l'organisme, messages médiatiques sur l'importance du père dans le développement de son enfant).

Qui sont pères qui participent aux diverses actions de promotion de l'engagement paternel? Le Québec n'est évidemment pas le seul État à s'être engagé dans le soutien à l'exercice du rôle de père auprès de ses enfants et la promotion de l'engagement paternel. Par exemple, des initiatives nationales existent ailleurs au Canada, aux États-

⁵ Dubeau et al., 2009, op.cit.; Turcotte, G., Dubeau, D., Bolté, C. et Paquette, D. (2001). Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants ? Une revue des déterminants de l'engagement paternel. *Revue canadienne de psychoéducation*, 30, 39-65.

Unis, au Royaume-Uni, en Scandinavie, en France, en Belgique et en Australie. Toutefois, une question liée à l'évaluation de l'implantation de telles actions se pose : qui sont au juste les pères touchés par celles-ci? Force est de constater qu'on connaît très peu de choses sur les pères qui s'intéressent et participent à des activités de soutien à l'exercice du rôle paternel offertes dans leur communauté, en particulier ici au Québec.

Cette étude descriptive cherche donc à répondre à la question suivante : quelles caractéristiques personnelles (socioéconomiques et parentales) distinguent les pères québécois de jeunes enfants qui participent à des activités de soutien à l'exercice du rôle paternel des pères qui ne participent pas à ce type d'activités? L'objectif est donc de dresser un portrait de ces pères pour en dégager des constats pertinents dans le cadre de deux perspectives complémentaires. Premièrement, dans une perspective d'évaluation de programme, la question des caractéristiques des « usagers » permet d'explorer notamment la capacité du programme à rejoindre les participants visés. Elle permet également de dégager des conclusions portant sur des catégories d'usagers pouvant être sous- ou surreprésentées et ainsi guider des efforts visant à modifier certaines stratégies d'implantation. Deuxièmement, dans une perspective d'avancement des connaissances sur l'engagement paternel, cette description des caractéristiques des pères qui participent à des actions visant le soutien à l'exercice du rôle paternel permet de fournir des données probantes sur une catégorie d'hommes qui se sentent directement concernés par des invitations que des organisations de services de leur entourage adressent aux pères de jeunes enfants et, par conséquent, de présenter le « visage » des pères québécois ayant de jeunes enfants qui correspondent à l'image qui est véhiculée à l'intérieur du discours social sur l'engagement paternel.

La présente étude s'attarde à un sous-échantillon de l'*EQEPE* : les pères ayant rapporté avoir participé à des activités de soutien à l'exercice du rôle paternel ou de promotion de l'engagement paternel. Pour établir ce sous-échantillon, l'étude se penche particulièrement un item – dont l'échelle de réponse est dichotomique : oui/non – qui s'adressait uniquement aux pères : « *Avez-vous participé à des activités destinées aux pères (ou pères-enfants) uniquement?* ». C'est cette question qui permet de produire les deux groupes de pères qui sont comparés à l'intérieur de la présente étude. Il faut noter toutefois que cette question a été posée seulement aux pères qui avaient préalablement rapporté avoir participé, au cours des 12 mois précédant l'enquête, à « *des ateliers, cours ou conférences pour les parents* » ou « *des activités parents-enfants* ». Ainsi, ce que les pères du sous-échantillon de la présente étude ont en commun est d'avoir participé à au moins une activité de soutien pour les parents de jeunes enfants dans l'année ayant précédé l'enquête. Il s'agit de 27,8% de l'échantillon total des pères de l'*EQEPE* (n = 1 951 pères). Il faut souligner que la présente étude ne se penche pas sur la situation des pères ayant rapporté n'avoir participé à aucune activité destinée aux familles avec de jeunes

enfants. Le rapport de l'EQEPE⁶ indique qu'il s'agit de 18,5% de l'échantillon total des pères (tableau 8.9, p. 184).

Les tableaux 3, 4 et 5 présentent les caractéristiques des pères qui sont plus particulièrement examinées dans le cadre de cette étude. Celles-ci s'organisent en trois catégories : les caractéristiques sociodémographiques des pères, les aspects liés à l'utilisation qu'ils font des services dans leur communauté et les aspects liés à leur expérience parentale.

Tableau 3
Caractéristiques socioéconomiques en fonction de la participation du père à des activités destinées aux pères uniquement.

| Items | Description |
|---|---|
| Caractéristiques sociodémographiques (12 items) | <ul style="list-style-type: none"> a) Perception de la situation économique b) Revenu annuel c) Occupation principale d) Nombre d'heures généralement travaillées par semaine e) Nombre de mesures de conciliation famille-travail accessibles f) Plus haut diplôme obtenu g) Âge du père h) Lieu de naissance (Québec; ailleurs au Canada, extérieur du Canada) i) Zone de résidence (urbaine; semi-urbaine; rurale) j) Nombre d'enfants de 0 à 5 ans dans la famille k) Sexe des enfants de 0 à 5 ans dans la famille l) Familles avec au moins un enfant avec au moins un problème identifié |

RÉSULTATS

Comme il a été mentionné plus haut, un peu plus d'un père sur quatre (27,8%) indique avoir participé, au cours de l'année ayant précédé l'enquête, à au moins une activité de soutien à la parentalité (« des ateliers, cours ou conférences pour les parents » ou « des activités parents-enfants »). Lorsqu'on demande à ceux-ci d'indiquer s'ils ont participé à « des activités destinées aux pères (ou pères-enfants) uniquement », 13,6% d'entre eux répondent que c'est le cas. Reporté sur l'ensemble de l'échantillon des pères de l'EQEPE, cela équivaut à une proportion de 3,8% (13,6% X 27,8%) des pères ayant un enfant de 5 ans ou moins qui ont été touchés par des actions de promotion de l'engagement paternel.

⁶ Lavoie et Fontaine, 2016, op.cit..

Tableau 4
Aspects liés à l'utilisation des services en fonction de la participation du père à des activités destinées aux pères uniquement.

| ITEMS OU INDICES | DESCRIPTION |
|---|---|
| Fréquentation d'endroits publics avec l'enfant (4 items) | <p><i>Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous fréquenté les endroits publics suivants avec votre enfant de 0 à 5 ans?</i></p> <p>a) <i>Un parc public avec aires de jeu</i> b) <i>Un aréna ou un terrain de sport</i> c) <i>Une piscine publique, une pataugeoire ou des jeux d'eau</i> d) <i>Une bibliothèque</i></p> |
| Participation à des activités ou services (7 items) | <p><i>Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé aux activités ou utilisé les services ci-dessous?</i></p> <p>a) <i>Des activités sportives pour enfants de 0 à 5 ans</i> b) <i>D'autres activités pour enfants de 0 à 5 ans, par ex. des ateliers de préparation à l'école, de socialisation, de créativité, etc.</i> c) <i>Une halte-garderie ou une halte-répit</i> d) <i>Des cuisines collectives</i> e) <i>Des fêtes communautaires ou des sorties organisées pour les familles</i> f) <i>Une joujouthèque ou un comptoir familial</i> g) <i>Des consultations individuelles, conjugales ou familiales</i></p> |
| Type de lieux à l'intérieur desquels les activités/services sont offertes (5 items) | <p><i>Était-ce des activités ou des services offerts :</i></p> <p>a) <i>Dans un CLSC (CISSS-CIUSSS)</i> b) <i>Dans un organisme communautaire Famille ou une maison des familles</i> c) <i>Dans un centre de loisirs</i> d) <i>Dans une bibliothèque</i> e) <i>Dans un club ou une association sportive</i></p> |
| Connaissance des activités et services (1 item) | <i>Connaissez-vous les activités et les services offerts pour les familles près de chez vous?</i> |
| Obstacle particulier pour les pères (1 item) | <i>On donne l'impression que les pères ne sont pas importants ou pas compétents</i> |
| Nombre total d'obstacles limitant l'accès aux activités/services | Indice (variant de 0 à 14) établi à partir de la somme aux réponses à 14 items ¹ |

¹ Parmi les raisons suivantes, lesquelles vous empêchent de participer aux activités ou d'utiliser les services destinés aux jeunes enfants ou aux parents : le coût; les horaires ne conviennent pas; le manque de places; le manque d'information sur les services; trop loin ou compliqué de s'y rendre; le manque de temps; la fatigue ou le manque d'énergie; le manque d'intérêt ou de motivation; les activités ne sont pas adaptées à ma réalité; difficulté à faire garder mes enfants; difficulté de concilier l'horaire de tous mes enfants; ne pas en avoir eu besoin; mes enfants sont trop jeunes; peu d'activités pour les jeunes enfants.

Tableau 5
Aspects liés à l'expérience parentale en fonction de la participation du père à des activités destinées aux pères uniquement.

| INDICES | DESCRIPTION |
|---|---|
| Nombre de pratiques parentales positives quotidiennes | Variable nominale (aucune activité, une activité, deux activités, trois activités) établie à partir des réponses à trois items ¹ |
| Sentiment global d'efficacité parentale | Indice (variant de 1 à 6) établi à partir de la moyenne aux réponses à six items ² |
| Sentiment global de satisfaction parentale | Indice (variant de 1 à 6) établi à partir de la moyenne aux réponses à six items ³ |
| Stress global dans l'exercice du rôle de parent | Indice (variant de 1 à 5) établi à partir de la moyenne aux réponses à six items ⁴ |
| Pression parentale globale | Indice (variant de 1 à 3) établi à partir de la moyenne aux réponses à huit items ⁵ |
| Niveau global de besoin d'information | Indice (variant de 1 à 4) établi à partir de la moyenne aux réponses à 15 items ⁶ |
| Soutien global perçu de la part de la conjointe | Indice (variant de 1 à 5) établi à partir de la moyenne aux réponses à cinq items ⁷ |
| Satisfaction globale à l'égard du partage des tâches familiales avec la conjointe | Indice (variant de 1 à 4) établi à partir de la moyenne aux réponses à deux items ⁸ |

¹ Lire ou raconter [quotidiennement] des histoires à votre enfant; Chanter [quotidiennement] une comptine ou une chanson à votre enfant; Jouer [quotidiennement] avec votre enfant

² Je crois sincèrement avoir toutes les habiletés nécessaires pour être un bon père; Je crois sincèrement avoir toutes les habiletés nécessaires pour être un bon père; Je serais un bon exemple pour un nouveau père qui voudrait apprendre à être un bon parent; L'éducation que je donne à mon enfant est à la hauteur de mes exigences personnelles; Je suis la personne la mieux placée pour savoir ce dont mon enfant a besoin; Je me sens tout à fait à l'aise dans mon rôle de père.

³ Être parent peut être valorisant mais, actuellement, je me sens frustré et j'ai hâte que mon enfant soit plus vieux (inversé); Lorsque je me couche le soir, j'ai l'impression de ne pas avoir accompli grand-chose (inversé); C'est difficile pour moi de savoir si j'agis correctement ou non avec mon enfant (inversé); Quelquefois j'ai l'impression que je n'arrive pas à terminer quoi que ce soit (inversé); Être père est une source de tension et d'anxiété pour moi (inversé); Mes intérêts et mes compétences se situent ailleurs que dans mon rôle de père (inversé).

⁴ J'ai eu l'impression que je devais courir toute la journée pour faire ce que j'avais à faire; Lorsqu'arrivait l'heure du souper, j'étais physiquement épuisé; J'ai eu l'impression d'avoir suffisamment de temps libre pour moi (inversé); J'ai eu l'impression de ne pas avoir assez de temps à consacrer à mes enfants; Fréquence à laquelle le travail se répercute sur la vie familiale; Le comportement ou les difficultés vécues par mon enfant m'ont causé beaucoup de stress;

⁵ Pression auto imposée; Pression ressentie de la part de la conjointe; ... de l'ex-conjointe; ... de la famille (ou celle de la conjointe; ... des amis ou collègues; ... des éducatrices ou enseignants; ... des professionnels de la santé ou des intervenants sociaux; ... des médias.

⁶ Depuis que vous êtes parent, avez-vous eu besoin d'information sur les sujets suivants : grossesse et accouchement; allaitement; alimentation; sommeil et sieste; apprentissage de la propreté et hygiène; maladie et soins; développement physique et croissance; sécurité; problème de comportement; discipline; relations avec les autres enfants; lien d'attachement avec les parents; les émotions des enfants; le développement du langage; le développement intellectuel; la séparation des parents; les garderies.

⁷ Ma conjointe m'encourage et me rassure dans mon rôle de parent; Ma conjointe me donne de bons conseils ou de bonnes informations qui m'aident dans mon rôle de père; Ma conjointe me critique quant à mon rôle de parent (inversé); Je m'entends avec ma conjointe sur la façon dont on doit intervenir auprès de notre enfant; Ma conjointe me soutient quand j'ai l'impression que je n'en peux plus.

⁸ Êtes-vous satisfait du partage des tâches liées aux soins et à l'éducation des enfants entre votre conjointe et vous? Êtes-vous satisfait du partage des tâches domestiques entre votre conjointe et vous?

Les tableaux 5, 6 et 7 présentent les résultats qui concernent la comparaison des deux groupes de pères en termes de leurs caractéristiques sociodémographiques, des aspects liés à l'utilisation des services et des aspects liés à leur expérience parentale.

Tableau 5
Caractéristiques sociodémographiques du père en fonction de la participation à des activités destinées aux pères

| VARIABLES | PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DESTINÉES AUX PÈRES | | Différence entre les groupes |
|---|---|-------|------------------------------|
| | OUI | NON | |
| Perception de la situation économique (<i>revenus suffisants</i>) | 67,5% | 81,8% | X |
| Revenu familial annuel (<i>80 000\$ ou plus</i>) | 41,1% | 58,0% | X |
| Occupation principale (<i>au travail</i>) | 91,8% | 88,4% | X |
| Nombre d'heures généralement travaillées par semaine (<i>35 heures ou plus</i>) | 87,8% | 91,9% | X |
| Nombre de mesures de conciliation famille-travail accessibles (<i>aucune</i>) | 18,0% | 22,6% | X |
| Plus haut diplôme obtenu (<i>collégial ou universitaire</i>) | 58,9% | 67,0% | X |
| Âge du père : | | | |
| 1. 29 ans ou moins | 13,5% | 10,4% | |
| 2. 30-34 ans | 15,5% | 29,8% | X |
| 3. 35-39 ans | 29,6% | 33,5% | |
| 4. 40 ans ou plus | 41,3% | 26,3% | |
| Lieu de naissance (Québec; ailleurs au Canada, extérieur du Canada) | | | |
| 1. Québec | 59,9% | 73,1% | X |
| 2. Ailleurs au Canada | 1,7% | 5,4% | |
| 3. À l'extérieur du Canada | 38,4% | 21,4% | |
| Zone de résidence : | | | |
| 1. Urbaine | 72,7% | 73,5% | |
| 2. Semi-urbaine | 14,5% | 9,3% | X |
| 3. Rurale | 12,8% | 17,2% | |
| Nombre d'enfants de 0 à 5 ans dans la famille : | | | |
| 1. Un enfant | 61,4% | 61,4% | |
| 2. Deux enfants | 29,6% | 34,2% | X |
| 3. Trois enfants ou plus | 9,0% | 4,4% | |
| Sexe des enfants de 0 à 5 ans dans la famille : | | | |
| 1. Seulement une ou des filles | 38,5% | 39,1% | |
| 2. Seulement un ou des garçons | 39,8% | 40,4% | |
| 3. Filles et garçons | 21,8% | 20,5% | |
| Familles avec au moins un enfant avec au moins un problème identifié (<i>oui</i>) | 22,4% | 19,2% | X |

Tableau 6
Utilisation par le père des activités et des services destinés aux familles à l'intérieur de leur communauté en fonction de la participation à des activités destinées aux pères

| VARIABLES | PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DESTINÉES AUX PÈRES | | Différence entre les groupes |
|--|---|-------------------|------------------------------|
| | OUI | NON | |
| Fréquentation d'endroits publics avec l'enfant (<i>parfois ou souvent</i>) : | | | |
| a) Un parc public avec aires de jeu | 96,5% | 91,3% | X |
| b) Un aréna ou un terrain de sport | 73,0% | 61,2% | X |
| c) Une piscine publique [...] | 77,6% | 78,2% | X |
| d) Une bibliothèque | 64,7% | 57,2% | X |
| Participation à des activités ou services (<i>oui</i>) : | | | |
| a) Des activités sportives pour enfants [...] | 84,6% | 75,4% | X |
| b) D'autres activités pour enfants [...] | 62,3% | 42,9% | X |
| c) Une halte-garderie ou une halte-répit | 40,8% | 23,2% | X |
| d) Des cuisines collectives | 15,6% | 5,3% | X |
| e) Des fêtes communautaires [...] | 70,2% | 59,3% | X |
| f) Une joujouthèque [...] | 33,6% | 25,1% | X |
| g) Des consultations [...] | 28,4% | 11,0% | X |
| Type de lieux à l'intérieur desquels les activités/services sont offertes (<i>oui</i>) : | | | |
| a) Dans un CLSC (CISSS-CIUSSS) | 23,5% | 19,5% | X |
| b) Dans une maison des familles | 35,3% | 28,4% | X |
| c) Dans un centre de loisirs | 61,6% | 56,5% | X |
| d) Dans une bibliothèque | 55,9% | 48,3% | X |
| e) Dans un club ou une association sportive | 49,3% | 43,6% | X |
| Connaissance des activités et services (<i>oui, très bien</i>) | 26,5% | 15,1% | X |
| Obstacle particulier pour les pères (<i>oui</i>) | 18,0% | 8,9% | X |
| Nombre total d'obstacles limitant l'accès aux activités/services | 5,79 ¹ | 5,69 ¹ | X |

¹ Moyenne

Tableau 7
Expérience parentale du père en fonction de la participation à des
activités destinées aux pères

| VARIABLES | PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DESTINÉES AUX PÈRES | | Différence entre les groupes |
|--|--|-------------------|------------------------------------|
| | OUI | NON | |
| Nombre pratiques parentales positives quotidiennes : | | | |
| 1. <i>Aucune</i> | 10,2% | 10,4% | |
| 2. <i>Une activité</i> | 24,0% | 32,5% | X |
| 3. <i>Deux activités</i> | 28,7% | 27,4% | |
| 4. <i>Trois activités</i> | 37,1% | 29,7% | |
| Sentiment global d'efficacité parentale | 5,25 ¹ | 5,11 ¹ | X |
| Sentiment global de satisfaction parentale | 4,50 ¹ | 4,68 ¹ | X |
| Stress global dans l'exercice du rôle de parent | 2,89 ¹ | 2,91 ¹ | |
| Pression parentale globale | 1,37 ¹ | 1,33 ¹ | X |
| Niveau global de besoin d'information | 2,72 ¹ | 2,56 ¹ | X |
| Soutien global perçu de la part de la conjointe | 4,06 ¹ | 4,03 ¹ | X |
| Satisfaction globale à l'égard du partage des tâches familiales avec la conjointe | 3,54 ¹ | 3,48 ¹ | X |

¹ Moyenne

FAITS SAILLANTS

En ce qui concerne les caractéristiques sociodémographiques du père, il est possible de constater que les pères qui participent à des activités de soutien à l'exercice du rôle paternel se distinguent des autres pères sur les éléments suivants :

- Ils sont en proportion plus grande à occuper un emploi, mais toutefois en proportion moins grande à travailler 35 heures ou plus par semaine;
- ils rapportent un revenu familial annuel moins élevé et moins d'entre eux perçoivent que ce revenu est suffisant pour combler les besoins de leur famille;
- Ils sont plus nombreux à indiquer qu'ils ne disposent d'aucune mesure de conciliation travail-famille dans le cadre de leur travail;
- Ils sont nombreux à avoir un diplôme collégial ou universitaire;
- Ils sont plus nombreux à vivre en région semi-urbaine par rapport aux deux autres types de régions (urbaine ou rurale);
- Ils sont en proportion plus grande à être nés à l'extérieur du Canada par rapport au fait d'être nés au Québec ou ailleurs au Canada;
- Ils sont simultanément plus nombreux dans la catégorie d'âge la plus jeune et dans celle plus âgée;
- Ils sont plus nombreux à avoir trois enfants ou plus âgés de 5 ans ou moins, mais moins nombreux à avoir deux enfants de ce groupe d'âge (les situations familiales comportant un seul enfant de cette catégorie d'âge ne diffèrent pas d'un groupe de pères à l'autre);
- Ils sont plus nombreux à indiquer que leur enfant (ou plusieurs de ceux-ci) présente un problème identifié.

En ce qui concerne l'utilisation que le père fait des activités et des services destinés aux familles à l'intérieur de leur communauté, tous les aspects examinés distinguent les deux groupes de pères. Les pères qui participent à des activités qui leur sont destinées se distinguent sur les éléments suivants :

- Ils fréquentent plus régulièrement des lieux publics en compagnie de leurs enfants (sauf pour les piscines publiques);
- Ils s'engagent plus fréquemment dans diverses activités ou services offerts aux familles de jeunes enfants;
- Ils fréquentent plus souvent les lieux où ces activités ou services sont offerts;

- Ils rapportent avoir une meilleure connaissance des activités ou services disponibles dans leur communauté;
- Ils rapportent rencontrer plus d'obstacles dans l'accès aux activités ou services dans leur communauté;
- En particulier, à l'intérieur des activités ou services auxquels ils participent, ils indiquent avoir plus souvent « *l'impression que les pères ne sont pas importants ou pas compétents* ».

En ce qui concerne l'expérience parentale du père, le seul aspect qui ne distingue pas les deux groupes de pères est le stress ressenti dans l'exercice de leur rôle. Ainsi, le groupe des pères qui ont participé à des activités de soutien à la paternité se distingue de l'autre groupe sur les éléments suivants :

- Les pères s'engagent plus fréquemment dans des pratiques parentales positives quotidiennes avec leur enfant;
- Ils se sentent plus efficaces dans l'exercice de leur rôle;
- Ils se sentent moins satisfaits dans l'exercice de leur rôle;
- Ils ressentent davantage de pression dans l'exercice de leur rôle;
- Ils ressentent un plus grand besoin d'information sur le développement de leur enfant et le rôle parental;
- Ils se sentent davantage soutenus par leur conjointe;
- Ils sont plus satisfaits du partage des tâches familiales avec leur conjointe.

CONCLUSION

À notre connaissance, il s'agit de la première étude québécoise qui s'attarde à décrire de manière plus systématique les « usagers » d'actions de promotion de l'engagement paternel au Québec. L'étude permet notamment d'estimer ce qui peut être qualifié de taux de pénétration des actions de promotion de l'engagement après des pères de jeunes enfants au Québec. Ainsi, il semble que moins de 4% de la population des pères de jeunes enfants soit touché par de telles actions ciblées.

Un tel constat doit être replacé dans le contexte social et historique du Québec. D'une part, il suggère qu'une portion substantielle⁷ de pères ayant de jeunes enfants est

⁷ À l'échelle de la population québécoise des pères avec de jeunes enfants, cette estimation correspond à un nombre entre 10 000 et 15 000 pères qui, en 2014-2015, ont été touchés par ces actions.

touchée, annuellement, par les multiples initiatives mises sur pied par une grande diversité d'acteurs sur le terrain. Il s'agit d'un résultat qui envoie un message de persévérance à ces acteurs. D'autre part, ce constat souligne l'importance du chemin qui reste à franchir pour rejoindre plus largement les pères dans l'exercice de leur rôle. Il fait aussi écho au travail de Dubeau et al (2015) qui a montré que la question des pères et de leur engagement auprès de leurs enfants et leur famille est à peu près absente de l'agenda des politiques publiques dans plusieurs secteurs de services.

La présente étude permet de dégager un portrait des pères qui se sont sentis directement concernés par l'expression « *activités destinées aux pères uniquement* » en comparant ceux-ci aux autres pères s'étant sentis concernés par des activités plus générales offertes aux parents pour les soutenir activement dans leur rôle. Sur ce plan, l'étude permet de faire plusieurs constats intéressants.

En ce qui concerne leurs caractéristiques sociodémographiques, il semble que ces pères ont un statut socioéconomique moins élevé que les pères du groupe de comparaison : emploi plus précaire (moins de temps plein, conditions de travail moins propices à la conciliation travail-famille), revenu moins élevé et perçu comme étant moins suffisant, scolarité moins élevée. Ils sont un peu moins nombreux à vivre dans des secteurs urbain et rural, mais plus nombreux à résider dans un secteur semi-urbain. Cette distribution ne reflète probablement pas des caractéristiques personnelles de ces pères, mais plutôt une répartition inégale dans l'offre d'activités destinées aux pères dans ces trois secteurs de résidence. Une cartographie à l'échelle du Québec des initiatives en matière de promotion de l'engagement paternel serait sûrement un outil particulièrement utile pour mieux comprendre les raisons qui font que les pères de certains secteurs de résidence sont moins touchés.

Les pères ciblés sont également plus nombreux à être issus de l'immigration. Cet aspect mérite d'être souligné en raison du fait que près de quatre pères sur dix parmi les pères ciblés par la présente étude sont nés à l'extérieur du Canada. Ce taux est près de deux fois supérieur au taux de parents issus de l'immigration à l'intérieur de l'EQPE (25% de l'échantillon total : Lavoie et Fontaine, 2016).

En termes de leur catégorie d'âge, les pères ciblés sont plus nombreux à être plus âgés (40 ans et plus). Il est important de noter que quatre pères sur dix du groupe ciblé appartiennent à cette catégorie d'âge. Sans aller jusqu'à affirmer que ces pères vivent une paternité tardive, des travaux sur cette situation montrent que les pères plus âgés sont souvent plus engagés auprès de leurs jeunes enfants et à l'affût d'expériences pouvant enrichir l'exercice de leur rôle parental⁸.

⁸ Bessin, M, Levilain, M. (2004). Pères sur le tard : logiques temporelles et négociations conjugales. *Recherches et prévisions*, 76, 23-38.

Finalement, les pères du groupe ciblé sont deux fois plus nombreux à avoir une grande famille (3 enfants ou plus âgés de 5 ans ou moins) et rapportent plus souvent avoir un enfant qui présente un problème qui nécessite l'attention du dispositif de services. Ainsi, ce résultat suggère que l'accumulation ou le poids des responsabilités parentales pourraient jouer un rôle dans la motivation des pères à participer à des activités de soutien à la parentalité qui sont sensibles aux réalités paternelles.

L'utilisation des services constitue une deuxième dimension sur laquelle les pères ayant participé à des activités destinées uniquement aux pères ont été examinés. Sur ce plan, le constat général qui émerge des résultats de l'étude est que les pères ciblés se distinguent des pères du groupe de comparaison par une fréquence plus importante de comportements de participation à une large gamme d'activités reliées à leur rôle de parent dans leur communauté. Ainsi, ils fréquentent davantage des lieux publics avec leurs jeunes enfants, ils participent davantage une diversité d'activités ou services reliés aux enfants et à la famille et, sans surprise, ont des contacts plus fréquents avec plusieurs organismes qui offrent ces activités. De plus, ils rapportent avoir une meilleure connaissance des ressources disponibles à l'intérieur de leur communauté. Il n'est évidemment pas possible, à partir de ces résultats, de conclure que la participation d'un père à des activités destinées directement aux pères contribue à son engagement plus intense dans d'autres activités reliées à l'exercice du rôle parental auprès de ses jeunes enfants. La conclusion inverse tient tout aussi bien la route : les pères qui sont davantage engagés dans diverses activités reliées à l'exercice de leur rôle parental sont ceux qui vont être les plus motivés par des actions qui ciblent particulièrement les pères. Ce type de nuances nécessite des recherches supplémentaires. La présente étude permet toutefois de constater que les pères ciblés adoptent une attitude plus critique à l'égard de l'accès aux activités et services destinés aux familles de jeunes enfants dans leur communauté. Ils ont tendance à rapporter davantage d'obstacles à cet accès et, en particulier, se retrouvent plus fréquemment dans des situations qui leur donnent « *l'impression que les pères ne sont pas importants ou pas compétents* ». Encore ici, il n'est pas possible de conclure que cette sensibilité accrue des pères ciblés à des attitudes professionnelles/organisationnelles considérées comme étant disqualifiantes soit le résultat de leur participation à des activités spécifiquement destinées aux pères. L'inverse est tout aussi plausible : cette sensibilité pourrait pousser ces pères à rechercher des activités qui ont pour but de valoriser l'importance de leur rôle auprès de leurs enfants.

Enfin, une troisième dimension a été explorée dans la présente étude : l'expérience parentale vécue par les pères. Sur ce plan, deux constats peuvent être faits. Le premier constat suggère que, comparés aux pères du groupe de comparaison, les pères qui participent à des activités destinées aux pères rapportent vivre une expérience parentale plus positive : pratiques parentales positives quotidiennes plus fréquentes avec leur jeune enfant, sentiment d'efficacité parentale plus élevé et perception plus positive de la qualité de la coparentalité. Ces éléments sont des indicateurs d'engagement

paternel qui sont en résonance étroite avec les objectifs poursuivis à l'intérieur des actions de soutien à l'exercice du rôle de père.

Le second constat est qu'il existe un envers à la médaille de cette expérience parentale. Celle-ci est atténuée par la présence d'un sentiment plus faible de satisfaction à l'égard du rôle parental, d'une plus grande pression ressentie dans l'exercice de ce rôle et d'un plus grand besoin d'information pour les soutenir dans ce rôle (ce qui suggère un niveau plus élevé de préoccupations). Le lien entre, d'une part, cette configuration d'éléments qui caractérisent l'expérience parentale des pères ciblés et, d'autre part, leur participation à des activités de promotion de l'engagement paternelle s'avère complexe et mérite d'être exploré plus en détail dans des études ultérieures. Il fait toutefois écho à de nombreux témoignages de pères et de professionnels qui soulignent que ces actions ont comme effet de favoriser une pratique réflexive à l'égard de l'exercice du rôle de père.